

DOSES ET USAGES

Usages homologués	Cultures Couvertes	Doses	Nombre d'applications maximum/an et stade d'application	DAR	ZNT
Maïs	Maïs grain et fourrage, millet, moha, miscanthus	1 L/ha	1 par an entre les stades 2 à 8 feuilles (BBCH12 à 18)	70 jours	20 m
Maïs doux	Maïs doux	1 L/ha		45 jours	20 m
Sorgho	Sorgho	1 L/ha		90 jours	20m
Lin	Lin textile	1 L/ha	1 par an sur lin de 2 à 10 cm	NA*	20 m
	Lin oléagineux	1L/ha		F**	

Les limites maximales de résidus sont consultables à l'adresse suivante: http://ec.europa.eu/sanco_pesticides

*: Non Applicable. ** jusqu'au stade maximum BBCH31: lin de 10 cm.

Utilisable sur maïs semences

PROPRIÉTÉS

• Sélectivité:

EMBLEM® FLO est d'une grande sécurité d'emploi sur les cultures de maïs, maïs doux et sorgho. Sur maïs semences, consulter le multiplicateur et suivre sa recommandation. Sur lin fibre et oléagineux, il est préférable d'appliquer **EMBLEM® FLO** à des conditions de températures inférieures à 20°C et plutôt en fin de journée. Traiter sur une culture en bon état végétatif et en bon état sanitaire. Différer le traitement en cas d'asphyxie, d'intoxication ammoniacale, d'attaque parasitaire, de carences, de stress thermiques sur la culture, de températures froides (T< 5°C) avant traitement ou températures chaudes (T> 25°C) avant ou après application. Dans certaines situations, **EMBLEM® FLO** peut provoquer des brûlures sur le feuillage de la culture. Ces effets sont temporaires et n'affectent pas le potentiel de la culture. Dans le cadre de l'utilisation en mélange, prenez soin de consulter la notice ou de contacter votre distributeur.

• Efficacité:

EMBLEM® FLO est efficace sur un grand nombre de dicotylédones annuelles comme le chénopode, la morelle, la renouée persicaire ou liseron, l'amarante, nuisibles pour le développement des cultures de maïs doux, sorgho, lin fibre et oléagineux. **EMBLEM® FLO** s'utilise en post-lévé de mauvaises herbes, de préférence aux stades jeunes (maximum 10 feuilles). Des conditions favorables à la croissance des plantules ainsi qu'une bonne hygrométrie favorisent l'efficacité et permettent des modulations de doses. Il est recommandé d'intervenir sur feuillage sec (48 heures sans pluie ni irrigation avant le traitement).

DOSES PRÉCONISÉES EN MÉLANGE

- Seul ou en mélange avec un anti vivace -> 0,5 à 1 L/ha
- Mélanges doubles (nicosulfuron OU tricéto) > 0,3 à 0,5 L/ha
- Mélanges triples (nicosulfuron ET tricéto) -> 0,15 à 0,25 L/ha

Il est déconseillé de mélanger **EMBLEM® FLO** avec les produits Equip® et Cubix® ainsi qu'avec de l'huile.

Mode d'action

C3

Classification H.R.A.C.
Alterner vos modes d'action, c'est pérenniser vos solutions.

Sensibilité des mauvaises herbes selon leur stade de développement:

	Adventives	Cot 2 F	3-6 F	7-10 F	Rosette		Adventives	Cot 2 F	3-6 F	7-10F	Rosette
Amarantes	TS	TS	S	MS		Matricaire	TS	TS	TS	TS	
Ambroisie	MS	MS	R	R		Mercuriale	TS	TS	TS	TS	
Arroche	TS	TS	S	TS		Morelle noire	TS	TS	TS	TS	
Bleuet	TS	TS	TS	TS		Moutarde	TS	TS	TS	TS	
Capselle bourse pasteur	TS	TS	TS	TS		Pensée des champs	S	MS	MS	MS	
Chénopode blanc	TS	TS	TS	S		Pourpier	MS	MS	R	R	
Datura	TS	TS	TS	TS		Renouée des oiseaux	S	MS	MS	R	
Fumeterre	MS	MS	MS	R		Renouée liseron	TS	TS	TS	TS	
Gaillet	S	S	S	S		Renouée persicaire	TS	S	TS	S	
Galinsoga	TS	S	S	MS		Reseda jaune	TS	TS	S	MS	
Laiteron maraicher	TS	TS	TS	TS		Séneçon	TS	TS	TS	TS	
Lamier	TS	S	MS	R		Stellaire	S	MS	MS	MS	
Lampourde commune	TS	TS	S	MS		Tabouret des champs	TS	TS	TS	S	
Liseron des haies	R	R	R	R		Véronique de perse	S	MS	MS	MS	

TS: très sensible S: sensible MS: moyennement sensible R: efficacité insuffisante

AMM: 2110013

Composition: 401,6 g/L de bromoxynil

Formulation: Suspension concentrée (SC)



Désherbant maïs

EMBLEM® FLO



RÉSISTANCE

L'utilisation répétée sur une même parcelle de préparations à base de substances actives d'une même famille chimique ou ayant le même mode d'action peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, il est recommandé d'alterner des préparations à base de substances appartenant à des familles ayant des modes d'action différents.

CONSEILS D'UTILISATION

Sur maïs grain et ensilage et maïs doux: **EMBLEM® FLO** s'utilise en post levée aux stades 2 à 8 feuilles à une dose comprise entre 0,2 et 1 L/ha selon le stade des mauvaises herbes et des conditions d'emploi (mélange,...).

Sur sorgho: **EMBLEM® FLO** s'utilise en post levée sur mauvaises herbes jeunes. Il est déconseillé d'utiliser **EMBLEM® FLO** pendant la méiose à partir de la fin montaison.

Sur lin fibre et oléagineux: **EMBLEM® FLO** s'utilise en post levée entre les stades 2 à 10 cm de la culture à une dose de 0,8 L/ha et de préférence en mélange (nous consulter).

Eviter de traiter les parcelles en sol calcaire.

PRÉPARATION DE LA BOUILLIE

Ajouter la quantité voulue de **EMBLEM® FLO** dans la cuve du pulvérisateur à moitié remplie d'eau et compléter avec la quantité d'eau nécessaire en mettant en action le système d'agitation. Maintenir l'agitation pendant le traitement. Appliquer dans un volume d'eau compris entre 200 à 400 L/ha. Il convient d'assurer une pulvérisation homogène sur la culture et de veiller particulièrement à limiter lors du traitement les risques de dérive sur des cultures voisines sensibles. Respecter une distance de 5 mètres entre une culture traitée avec la préparation **EMBLEM® FLO** et une culture de navet (en l'absence de dispositif de limitation de dérive). L'emploi de buses à limitation de dérive ou autres dispositifs permettant de limiter la dérive est recommandé.

CULTURE SUIVANTE ET DE REMPLACEMENT

En cas de destruction accidentelle de la culture, aucune restriction n'est connue à ce jour compte tenu de la rapide dégradation du produit dans le sol. Dans le cadre normale de la rotation, aucune restriction n'est connue à ce jour sur les cultures suivantes.

MÉLANGES

Bien suivre les recommandations particulièrement avec les formulations huileuses. Suivre la réglementation en vigueur. Faire un test préalable.

PREMIERS SECOURS

-En cas d'inhalation, mettre la victime à l'air libre.

-En cas de contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé. Laver aussitôt les parties atteintes avec beaucoup d'eau et de savon.

-En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

-En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau. Ne PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Traitement symptomatique. De manière générale, en cas de doute ou si les symptômes persistent, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et la FDS. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

NETTOYAGE

Vidanger complètement le pulvérisateur et rincer immédiatement l'intérieur de la cuve à l'eau claire et faire passer à travers les tuyaux et les rampes une quantité d'eau au moins égale à 10 % de la capacité de la cuve. Ensuite, vidanger complètement. Éliminer les eaux de rinçage et les fonds de cuve conformément à la réglementation en vigueur.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Porter des gants et un vêtement de protection appropriés pendant les différentes phases d'utilisation de la préparation. Traiter par temps calme, sans vent et à une température de dépassant pas 25°C. Eviter toute contamination des eaux souterraines, de surfaces ou de distribution lors du remplissage, de la pulvérisation ou du rinçage des emballages et équipements de traitement.



Désherbant maïs

EMBLEM® FLO

STOCKAGE

Ne pas stocker la préparation à une température supérieure à 40°C. Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, fermé, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour les animaux. Conserver hors de la portée des enfants, dans un local spécifique signalé, fermé à clé et aéré ou ventilé.

ELIMINATION DU PRODUIT ET DE L'EMBALLAGE

Pour l'élimination des produits non utilisables faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit. Rincer l'emballage au moins 2 fois avant son élimination. Lors de l'utilisation du produit, bien vider. Éliminer les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR (www.adivalor.fr) ou autre service de collecte spécifique.



IMPORTANT

Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces... Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de mise sur le marché délivrée par les autorités françaises compétentes. Compte tenu de la diversité des législations existantes, il est recommandé, dans le cas où les denrées issues des cultures protégées avec cette spécialité sont destinées à l'exportation, de vérifier la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES



ATTENTION

H302: Nocif en cas d'ingestion.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H332: Nocif par inhalation.

H361D: Susceptible de nuire au fœtus.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P261: Eviter de respirer les vapeurs.

P294: Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.

P391: Recueillir le produit répandu.

P501: Eliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Délai de réentrée: 48 heures

SPe3: Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau.

SPe3: Pour protéger les arthropodes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

SPe3: Pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

Nufarm S.A.S

28 boulevard Camélinat 92230 Gennevilliers

Tél. 01 40 85 50 50 - Fax. 01 47 92 25 45

www.nufarm.fr

* Marque déposée Nufarm SAS - 28 bd Camélinat 92230 Gennevilliers - tel: 01 40 85 50 50 - fax: 01 47 92 25 45. www.nufarm.com - Distributeur de produits phytopharmaceutiques pour utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit et / ou www.phytodata.com.



Nufarm Grow a better tomorrow

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.